

PLAN DE DÉVELOPPEMENT

2020

2024

Handi
Sport 
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
Morbihan

NOS AMBITIONS





Faciliter l'accès à la pratique

Actions prioritaires

- > Développer l'accès à la pratique du plus grand nombre
- > Favoriser une pratique Multisport
- > Développer des nouvelles pratiques et forme de pratique (sport santé)
- > Accueillir de nouveaux publics



Partager notre expertise

Actions prioritaires

- > Une ouverture et un accompagnement des projets des acteurs externes sur le champ du handicap et du sport
- > Accroître l'expertise des dirigeants, bénévoles et cadres sportifs handisport
- > Établir des conventions de collaborations plus engageantes avec les fédérations homologues
- > Renforcer notre visibilité extérieure



Développer notre attractivité

Actions prioritaires

- > Un réseau départemental fort, soutenu par sa région, ancré dans les territoires
- > Des services dédiés à l'accompagnement des territoires
- > Renforcer le lien contractuel des engagements partagés entre le département et son réseau
- > Des liens forts avec les partenaires institutionnels et associatifs



Excellence sportive

Actions prioritaires

- > Augmenter le nombre de jeunes à potentiel
- > Renforcer les parcours d'accès à excellence sportive
- > Renforcer le suivi et le lien avec les clubs d'accueil des sportifs
- > Augmenter le nombre de structures d'entraînement permanentes pour la préparation des sportifs à potentiel

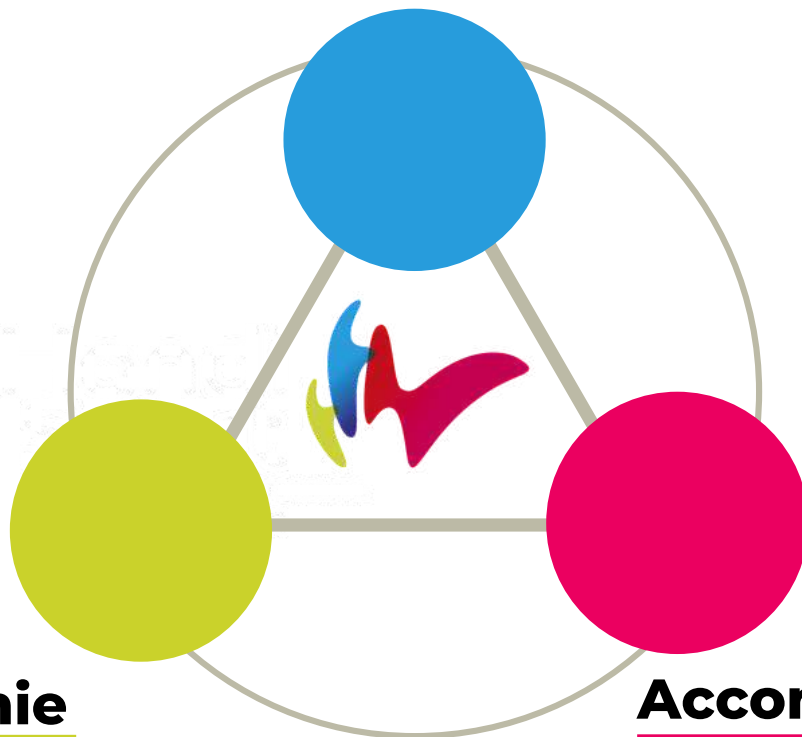
VALEURS & IDENTITÉ

Notre comité porte en lui un message qui dépasse le cadre de ses missions premières, un modèle de société, une certaine idée de la personne. Ainsi, nous réaffirmons et partageons avec conviction les valeurs qui donnent sens à notre action.

Singularité

Il est essentiel de prendre en compte les particularités du pratiquant.

Nous l'accueillons pour lui faire bénéficier d'une offre sportive sécurisée et adaptée à ses capacités



Autonomie

Les bienfaits du sport, dans le parcours de vie d'une personne en situation de handicap, permettant de développer ses capacités physiques et d'améliorer son indépendance.

Nous accompagnons les pratiquants vers une pratique la plus libre possible

Accomplissement

L'accomplissement par le sport permet d'améliorer l'estime de soi et de mieux appréhender sa place dans la société.

Nous offrons au licencié, selon ses aspirations et son rythme, une implication adaptée au sein du mouvement (performance, plaisir, évasion, convivialité, encadrement, arbitrage...)

NOS 7 GARANTIES

Gages de réussite, nos garanties définissent nos attitudes, nos engagements et nos comportements.

- 1 -

L'EXIGENCE

Pas de performance sans exigence, cette règle valable pour les sportifs l'est également pour chaque acteur du mouvement. La moindre intervention, réunion, formation, manifestation qui porte l'image d'Handisport doit être exemplaire. Pour cela nous devons être convaincus, préparés, et pertinents.

- 2 -

LE SERVICE

Nous exerçons une mission de service public. Être au service du public, des pratiquants, relève d'un état d'esprit, d'une posture. C'est notre vocation.

- 3 -

LA CONVIVIALITÉ

Notre Fédération s'est construite sur un terreau de bénévolat dynamique. L'engagement bénévole reste aujourd'hui encore un pilier de notre fonctionnement. Nous nous devons de préserver cet esprit convivial qui nous caractérise, que nous apprécions et qui conditionne la pérennité de ce système.

- 4 -

LA SOLIDARITÉ

Si nous voulons préserver l'unité de notre mouvement, par-delà les revendications catégorielles de chaque sport et de chaque type de handicap que nous accueillons, il nous faut savoir faire preuve de solidarité en tout lieu, et le faire savoir à tous les acteurs de notre fédération.

- 5 -

LE RESPECT

La valeur morale de nos sportifs et entraîneurs est régulièrement louée par les arbitres, médias, organisateurs... Sachons préserver cette attitude respectueuse des règles, de la différence et du travail de chacun qui constituent un héritage précieux du passé.

- 6 -

LA COHÉRENCE

Du siège fédéral au club, en passant par les comités et les commissions sportives, c'est tout un ensemble d'acteurs qui doit collaborer, dans un esprit de dialogue, de respect mutuel et d'addition de compétences.

- 7 -

L'OUVERTURE

Parce que le repli sur soi est sans avenir, nous devons être identifiés comme une fédération ouverte sur son environnement, accueillante et résolument tournée vers l'avenir.

CDH 56 EN CHIFFRE



270

Licenciés



2

Salariés



2 Ecoles

Départementales Multisports



7 Jeunes à Potentiels

2 sportifs en Equipe de France



16

Clubs



+ de 80

événements déclarés

Stages, Journées Loisir ou Compétition



Formation

200 stagiaires



Sensibilisation

25 sessions / 2300 pers. touchées

ORGANISATION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT MORBIHAN

La création du projet de développement 2020 - 2024 se traduit au sein du comité par la création de 5 pôles ayant chacun des objectifs et des champs d'actions bien identifiés.

DÉVELOPPEMENT

Fidéliser le pratiquant

Recruter de nouveaux licenciés

Développer notre offre sportive

Accompagner les disciplines sportives

Structurer l'offre sportive

EXPERTISE

Formaliser, mutualiser et transmettre notre expertise

Innover le champ de nos compétences

Accompagner les acteurs externe dans le développement de leurs projets

PERFORMANCE

Détecter et accompagner les jeunes vers la performance

Développer les structures d'accueil et accompagner les cadres des sportifs identifiés

Augmenter la représentation territoriale du haut niveau



FORMATION

Former des animateurs et des éducateurs sportifs

Former les encadrants des clubs

Former les professionnels du sanitaire et médicaux social

Accompagner les projets de formations des partenaires de la FFH

TERRITOIRES

Accompagner les territoires et les structures dans leur projet sportif

Appropriation des projets fédéraux et régionaux

Impliquer et valoriser les acteurs locaux

Faciliter le travail des structures affiliées

LES 5 PÔLES

PÔLE DÉVELOPPEMENT



Enjeux

- Développement harmonieux et cohérent
- Fidéliser les licenciés (pratiquants et encadrants)
- Accueillir de nouveaux pratiquants

Cibles

- Pratiquant régulier
- Nouveaux pratiquants
- Acteurs du sport, du handicap

Actions envisagées

Développer une offre de pratique innovante et attrayante :

- Organiser les écoles du sport : Lorient, Auray (Ecole Sensorielle), Vannes
- Organiser des séjours : week-end ; vacances jeunes ;
- Organiser des journées ou cycles « Open Nature » : cycle FTT ; cycle Rando ; Raid multisports
- Organisation de journées ou cycles Unisport : Sarbacane, Boccia, Futsal, Natation, Escalade
- Organiser des journées Multisports thématiques : Plateaux Deficients Sensoriels ; Sports Prioritaires ; Journée Jeunes
- Organisation d'événements sportifs nationaux tous les 2 ans

Développer et structurer les secteurs géographiques à l'offre carencée

- Structurer l'offre sportive sur le secteur Nord (Pontivy, Ploermel) : Identifier un club structurant et des clubs relais ; promouvoir l'offre sportive
- Structurer l'offre sportive sur le secteur Sud Est
- Structurer l'offre sportive sur les territoires carencés du Morbihan

Créer une offre de pratique pour tous : PEPS – DEFICIENTS SENSORIELS – SPORT SANTE

- Accompagnement individuel des nouveaux pratiquants (rendez-vous, orientation, accompagnement dans l'adaptation de la pratique) : SAMSAH, SVAS, UEROS, autres
- Décliner les conventions nationales avec les grandes associations du handicap (APF, AVH)
- Organiser des journées promotionnelles vers les organismes en lien avec le handicap : AFM, AVH, Breizh Winners
- Organiser des journées d'information vers les cadres et professionnels du handicap
- Créer un répertoire des acteurs locaux paramédicaux et médico-sociaux.
- Décliner les programmes fédéraux des publics cibles : PEPS, DS, Sport Santé

Mutualisation des moyens matériel

- Acquérir, gérer et entretenir le parc de matériel sportif : base de données, centralisation des achats.
- Gérer et entretenir le véhicule TPRM

Moyens d'évaluation

- Evolution du nombre de licence en particulier : territoires carencés, publics cibles
- Evolution du nombre de structures sportives partenaires
- Convention avec les association handicap - Nb
- Nombre de journées promotionnelles et taux de participation
- Taux et nombre de location extérieur des véhicules CDH

LES 5 PÔLES

PÔLE PERFORMANCE



Enjeux

- Augmenter la représentation territoriale au haut niveau
- Fidéliser nos jeunes talents
- Créer un parcours de performance : détection > haut niveau

Cibles

- Licenciés compétitions jeunes
- Licenciés inscrits sur liste de haut niveau

Actions envisagées

Détecter les jeunes talents :

- Participation à des journées de détection
- Accompagner les sportifs sur les JNAH
- Accompagner les sportifs sur les compétitions régionales
- Accompagner les sportifs sur les stages JAP (régionaux ou nationaux)
- Accompagner les sportifs sur les championnats nationaux jeunes
- Transmettre les résultats des jeunes talents aux DS (hors FFH)
- Créer un réseau interne & externe de détection sur les sports prioritaires

Accompagner et coordonner un projet individuel de performance:

- Identifier un référent PAS et des ambassadeurs de performance
- Structurer l'entraînement par des "clubs performances" = Label Club
- Conseiller le sportif et sa famille dans leurs démarches financières et matériels

Créer un Pôle Espoir Grand Handicap

Valoriser notre accompagnement

- Organiser un regroupement annuel des sportifs soutenus
- Création d'une charte d'engagement
- Informer le sportif sur le fonctionnement territorial

Moyens d'évaluation

- Avis du pôle performance national sur le projet territorial
- Nombre de Jeunes A Potentiel détecté
- Système de détection dans chaque sports prioritaires
- Identification d'un club performance dans chaque discipline prioritaire
- Nombre de sportifs qui participent aux rencontres annuelles
- Ecriture d'un projet de performance territorial

LES 5 PÔLES

PÔLE TERRITOIRE



Enjeux

- Appropriation des projets fédéral et régional au niveau territorial
- Améliorer la qualité d'accueil de nos structures
- Renforcer les liens inter acteurs
- Faciliter le travail des structures affiliées
- Assurer la pérennité financière du CDH

Cibles :

- Les dirigeants du CDH
- L'équipe technique du CDH
- Structures affiliées : Clubs ; Sections ; Clubs partenaires

Actions envisagées

Equipe Technique Départementale

- Pérenniser les postes de techniciens
- S'impliquer dans l'ETR Régionale : Référent pôle & activités, pilotage et présence sur les événements, réunion ETR
- Participer aux regroupements nationaux : JNH, FPE, ...

Structuration du CDH56

- Renouveler, accompagner les dirigeants : 2 représentants par club, groupe d'expert, formations ...
- Créer des événements rassembleurs : AG, journées conviviales...
- Créer des services aux clubs : accompagnement administratif et technique, création d'une fiche services
- Accompagner vers une démarche qualitatives : Label club FFH, référent label

Accompagnement des fédérations homologues

Déclinaison des conventions nationales et/ou régionales : UNSS, UGSEL, USEP, Football, Athlétisme, Tennis de table, Kayak

Promotion du mouvement

- Mutualisation des outils de communication : plaquette de communication
- Actualisation des outils WEB : site internet, réseaux sociaux

Assurer la pérennité financière du CDH

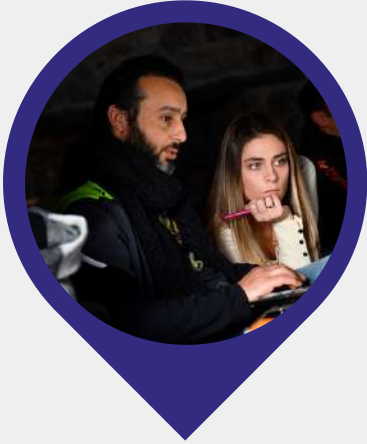
- Recherche de financements privés
- Dossiers : DVT, Fondations, Conseil Départemental
- Développer nos prestations de services

Moyens d'évaluation

- Équilibrage budgétaire
- Prestation de service : 10 000€ / Recherche de financements privés 30 000€
- Gestion des dossiers dans les délais
- 2 acteurs par club dans nos instances dirigeantes (comité directeur)
- Evolution du nombre d'émargement à l'AG
- A minima déclinaison des convention régionales
- Nombre et degré de responsabilité dans les actions ETR - CRBH

LES 5 PÔLES

PÔLE FORMATION



Enjeux

- Accompagner les acteurs du mouvement : éducateurs, entraîneurs, dirigeants, bénévoles, professeurs de sports
- Qualifier les acteurs du projet de développement et du projet de performance

Cibles :

- Les animateurs sportifs, les éducateurs sportifs
- Les Encadrants des clubs
- Les professionnels du sanitaire et du médico social
- Les dirigeants bénévoles

Actions envisagées

- Construire des formations adaptées aux besoins des acteurs et du comité départemental handisport
- Programmer et conduire des actions de formations adaptées : de qualité, de proximité et au juste coût, pour le plus grand nombre
- Mesurer les écarts entre les besoins du comité et les actions de formations mises en place

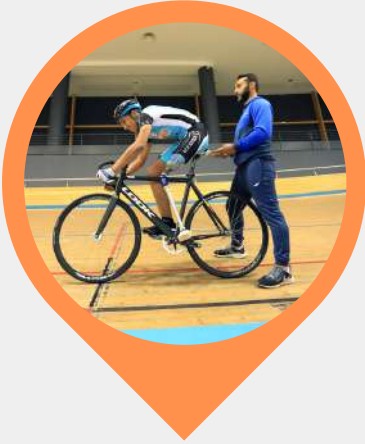
Le champs d'action du pôle formation comprend les fonctions principales des acteurs de notre mouvement :

- Animer, enseigner, entraîner des pratiques sportives
- Développer des projets
- Diriger des entraînements, des séances, des événements handisport

Moyens d'évaluation

LES 5 PÔLES

PÔLE EXPERTISE



Enjeux

- Pérenniser et renouveler notre expertise pédagogique
- Positionner le CDH comme un acteur incontournable du handicap et du Sport
- Qualifier les acteurs du Plan de Développement

Cibles

- En interne : L'équipe technique départemental, la DTN, l'encadrement bénévole ou professionnel
- En externe : Les acteurs "sport & handicap", les fédérations homologues des sports non organisés, les fédérations sportives scolaires, le réseau des associations de handicaps et médical

Actions envisagées

Formaliser notre expertise

- Créer un groupe d'expert territorial : référents sports prioritaires, PEP'S, DS, Sports de nature, PAS, Label
- Produire des documents pédagogiques : Carnet EPS adaptées...

Transmettre notre expertise

- Créer une mallette pédagogique
- Mise en place de journées expertises (informations externe et interne) : regroupement des experts par thématique; professionnels du handicap; du milieu scolaire; du milieu médical
- Former et accompagner : mécénat de compétence, stagiaires
- Organiser des formations fédérales : Abécédaire bénévole

Valoriser notre expertise

- Animer des sensibilisations : projet handiskol - handisport entreprises
- Accompagner nos acteurs dans les formations fédérales
- Transmettre nos productions au pôle expertise fédérales et aux structures affiliées

Moyens d'évaluation

- ~~Constitution du groupe d'expert~~
- Réalisation d'outils pédagogiques dans les disciplines identifiées
- Taux de remplissage sur les journées expertises (objectif > 15 personnes)
- Nombre de sollicitations pour l'ouverture de sessions expertise
- Taux de remplissage de l'Abécédaire bénévole

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT DU MORBIHAN
REMERCIÉ SES PARTENAIRES

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES ASSOCIÉS





Handi Sport

COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Morbihan



comitéhandisportmorbihan



www.handisport-morbihan.org